

À l'initiative du Fonds Social Européen (FSE), le programme EQUAL a pour vocation de lutter contre toute forme de discrimination dans le domaine de l'emploi. À ce titre et sur la période 2004-2008, ce programme soutient des projets transnationaux et innovants, destinés à réduire les inégalités sur le marché du travail.

CNAM

Place Émile Blondel
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. 02 35 52 83 48

CENTRES DE BILAN AGRÉÉS

EURE

Ouest : B THUAU CONSEIL
71 bis rue de Montigny
27200 Vernon
Tél. 02 32 51 46 72

Est :

ORREA
Zone commerciale Netto
Rue du Marquis Surcouf
27500 Saint-Germain Village
Tél. 02 32 41 65 35

LE HAVRE

CCI FORMATION
Parc tertiaire de la Lézarde
15 rue des Castors
76290 Montivilliers
Tél. 02 32 79 50 90

ROUEN/DIEPPE

AEDEC
23/27 rue du Fardeau
76000 Rouen
Tél. 02 32 10 22 10



Bilan créateur - repreneur d'entreprise

De l'idée au projet



Évaluer vos compétences
Mieux connaître le tissu économique
Trouver les bons partenaires

CONTACT

• Vous êtes salarié

FONGECIF de Haute-Normandie

Immeuble Lavoisier
95 allée Alfred Nobel
ZAC Les Bocquets
76230 BOIS-GUILLAUME

Céline Klifa

Tél 02 35 07 92 52 - fax 02 35 07 11 71
celine.klifa@fongecif-hte-normandie.com
www.fongecif-hte-normandie.org

• Vous êtes chef d'entreprise



OPCAREG Haute-Normandie

3 rue Pierre Gilles de Gennes
BP 40242
76137 MONT-SAINT-AIGNAN CEDEX
Corinne Merlino
Tél 02 35 12 17 33 - fax 02 35 12 17 18
c.merlino@opcareg-hn.fr
www.opcareg-hn.fr
Nouvelle adresse à partir de janvier 2007
Le Galilée - Allée Einstein
76230 Bois-Guillaume

AVEC LE
CONCOURS DE

equal
2004-2008
Combattre
les discriminations,
réduire les inégalités,
pour une meilleure
cohésion sociale



Capentrepreneur
Un réseau de partenaires en Haute-Normandie



www.etat-desprit.fr/08/06



En Haute-Normandie, deux organismes paritaires pour favoriser la reprise d'entreprise

Le FONGÉCIF

- accompagne les salariés tout au long de leur vie et notamment lors de l'élaboration de leur projet professionnel,
- met en œuvre et finance une action de bilan/formation afin d'éclairer et de conforter les futurs créateurs ou repreneurs d'entreprise dans leur projet.

L'OPCAREG

- favorise et finance le développement des compétences professionnelles des salariés dans les entreprises,
- accompagne les chefs d'entreprise désireux de réussir la transmission de leur entreprise et de préserver les emplois,
- contribue à la professionnalisation des repreneurs avec la mise en place de parcours de formation personnalisés,
- organise un maillage territorial des partenaires et experts dans les domaines de la transmission d'entreprise, de l'emploi et de la formation, pour assurer le passage de relais dans les meilleures conditions.



Le projet Capentrepreneur piloté par l'Opcareg a pour objectif de :

- révéler et renforcer les talents des futurs repreneurs,
- favoriser la mise en relation entre cédants et repreneurs,
- anticiper la transmission des PME en Haute-Normandie.

Pour accompagner ce projet et en optimiser les résultats, le Fongecif et l'Opcareg ont établi un partenariat articulé autour d'un « Bilan repreneur d'entreprise », qui permet de :

- valider les projets des futurs repreneurs (salariés de l'entreprise ou demandeurs d'emploi),
- construire des parcours personnalisés de formation,
- financer ces parcours et/ou rechercher les financements disponibles en fonction des publics,
- assurer le suivi complet du parcours de transmission d'entreprise.

Le bilan Créateur-Repreneur

Conditions pour en bénéficier

Pour les salariés en CDI :

- justifier d'une activité professionnelle d'au moins 24 mois consécutifs ou non en tant que salarié, dont 12 dans votre entreprise actuelle.

Pour les salariés (ou ex-salarié) en CDD :

- justifier d'une activité professionnelle d'au moins 24 mois consécutifs ou non au cours des 5 dernières années, dont 4 mois de CDD au cours des 12 derniers mois.

(L'établissement dont vous êtes salarié doit entrer dans le champ de compétences du FONGECIF de Haute-Normandie).

Des professionnels pour vous accompagner

Le FONGECIF de Haute-Normandie a confié au CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers), au travers du Centre National de l'Entrepreneuriat, le pilotage de ce bilan. Il s'appuie sur 4 Centres de Bilans en Haute-Normandie.

Ensemble, le Centre de Bilan et le CNAM vous proposent :

- un bilan de compétences et un plan d'action à court terme,
- une mesure des écarts pour élaborer un éventuel plan de formation,
- une représentation réaliste de l'environnement économique et social du projet.

Durée du bilan

44 heures sur une période de 6 mois et un suivi individualisé sur 12 mois.

VOS QUESTIONS

- Comment orienter mes démarches ?
- Comment trouver un financement ?
- Comment évaluer ma capacité à diriger une entreprise et acquérir les compétences qui me manquent ?

Le Bilan en trois phases

1^{re} PHASE :

Moi et mon projet

Le Centre de Bilan met en place le Bilan de Compétences. Celui-ci vous conduit à analyser vos compétences professionnelles et individuelles ainsi que vos potentialités mobilisables dans la perspective de votre projet (dimension managériale notamment). Le consultant mesure les écarts et préconise un plan d'actions individuel.

2^e PHASE :

Mon projet et son environnement

Le Centre de bilan et le CNAM portent un regard croisé sur le projet :

- identification des acteurs (fournisseurs, banquiers, clients...),
- communication (présentation et mise en situation d'entretien avec ces acteurs),
- confrontation du projet aux réalités du terrain,
- finalisation du plan d'actions.

3^e PHASE :

Suivi individualisé du projet

Vous rencontrez les différents partenaires : organismes consulaires, organismes de gestion (banques, fiscalistes...) Un suivi vous est proposé à 12 mois par le Centre de bilan pour un dernier « État des lieux ».

Le financement

Le coût du bilan est de 3 300 € TTC. 3000 € sont pris en charge par le Fongecif (L'ASSEDIC de Haute-Normandie peut co-financer le projet d'un ex-salarié en CDD). 300 € restent à la charge du bénéficiaire, mais peuvent être pris en charge par l'Opcareg, en fonction des publics.